

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 19 MAI 2024

Rappel des statuts

« Article 12 : Conseil d'administration

12.1 Composition

L'association est administrée par un Conseil d'administration composé de huit (8) à quinze (15) membres, élu-e-s pour trois (3) ans par l'Assemblée générale et choisi-e-s parmi les membres présent-e-s.

12.2 Élection

L'élection a lieu à bulletin secret suivant le principe d'un scrutin nominal à deux tours, tel que défini dans le Règlement intérieur.

12.3 Renouvellement

Le Conseil d'administration est renouvelable à raison d'un tiers chaque année, suivant un ordre de sortie déterminé d'après l'ancienneté des nominations et par tirage au sort si cela est nécessaire.

Tout-e administrateur-riche sortant-e est rééligible.

12.4 Cooptation

En cas de vacance le Conseil d'administration peut procéder à la cooptation d'un-e nouve-au-ille membre parmi les membres de l'association. Les pouvoirs des membres ainsi désigné-e-s prennent fin à l'Assemblée générale ordinaire la plus proche.»

Liste des membres démissionnaires :

Fanny FAYOLLE

Liste des membres sortant-e-s

Jonas CANTA

Lauriane COUDERQ

Claire IEHL

Listes des membres coopté-e-s

Zoé GUICQUERO

Camille VANDEBORRE

Margot DUTRIEZ

Liste des membres dont le mandat est en cours

Charline GAUTIER

Farid HANDA

Jason VASSEUR

Florent CHANCEL

Conformément aux statuts jusqu'à 11 postes vacants

* * *

Si vous souhaitez interpellier le Conseil d'Administration sur une question particulière, si vous souhaitez recevoir les ordres du jour et les comptes-rendus des réunions de CA ou si vous souhaitez parfois assister à ces réunions, n'hésitez pas à nous en faire la demande par mail à ca@concordia.fr.